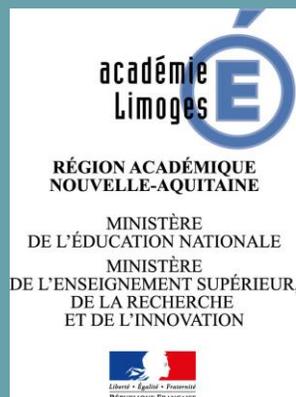


DISCIPLINE NON LINGUISTIQUE

Mardi 4 février 2020

Madame Sandrine Maud et Madame Catherine Plankeele,
IA-IPR de Langues Vivantes





Programmes de
langues vivantes
(2 mots)

Programmes de LV - collège

4 thèmes culturels

Langages

Ecole et société

Voyages et migrations

Rencontres avec d'autres cultures

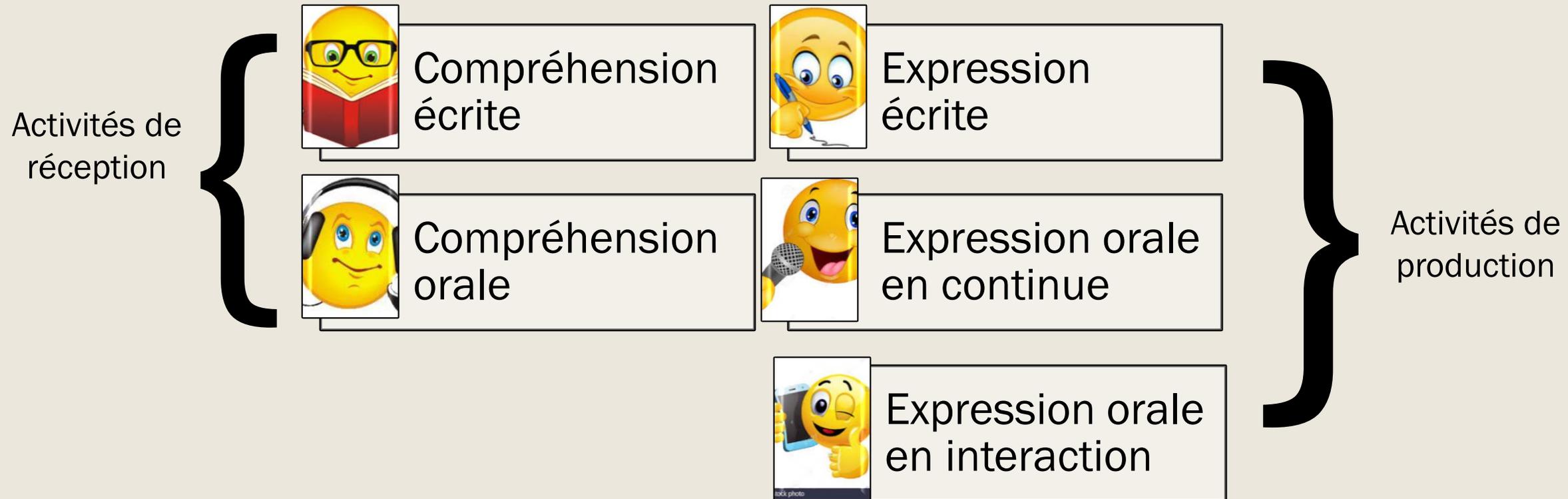
Programmes de LV - Lycée

1 thématique – 8 axes

Seconde L'art de vivre ensemble
Vivre entre générations
Les univers professionnels, le monde du travail
Le village, le quartier, la ville
Représentation de soi et rapport à autrui
Sports et société
Création et rapport aux arts
Sauver la planète, penser les futurs possibles
Le passé dans le présent

Cycle terminal Gestes fondateurs et monde en mouvement
Identités et échanges
Espace privé et espace public
Art et pouvoir
Citoyenneté et mondes virtuels
Fictions et réalités
Innovations scientifiques et responsabilité
Diversité et inclusion
Territoire et mémoire

Les activités langagières



Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : CECRL

- Un document qui offre **une base commune** pour l'évaluation des compétences en langues

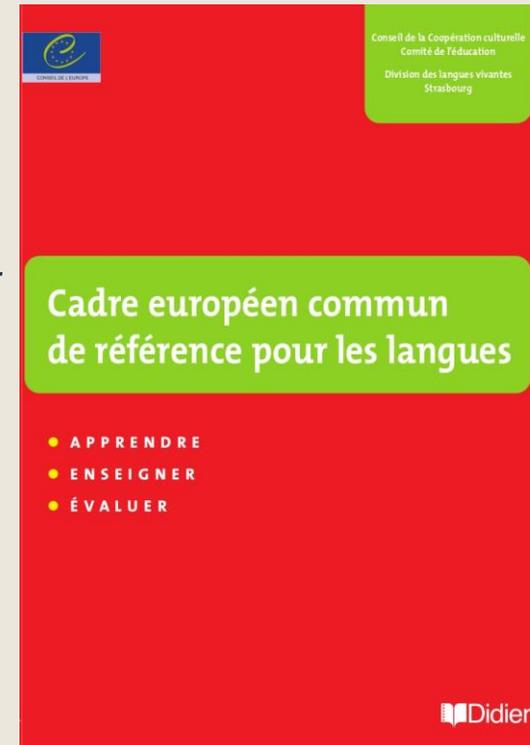
UTILISATEUR ÉLÉMENTAIRE	A2	Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.
	A1	Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant – par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. – et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

UTILISATEUR INDÉPENDANT	B2	Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.
	B1	Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.

- Des **descripteurs** qui permettent de définir des tâches et d'évaluer les résultats

Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : CECRL

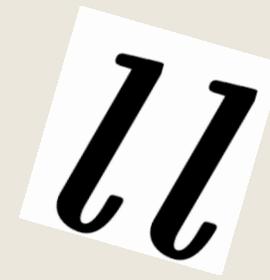
- Les programmes sont adossés au CECRL
- Rappel des attendus en fin de classe de 3ème
 - *En LVA : 5 activités langagières au niveau A2 + 1 AL au moins en B1*
 - *En LVB : au moins 2 activités langagières au niveau A2*
- Le niveau attendu en fin de Terminale (tronc commun)
 - *pour les élèves de LVA : B2*
 - *pour les élèves de LVB : B1*
- L'approche actionnelle : projet, démarche globale, objectifs



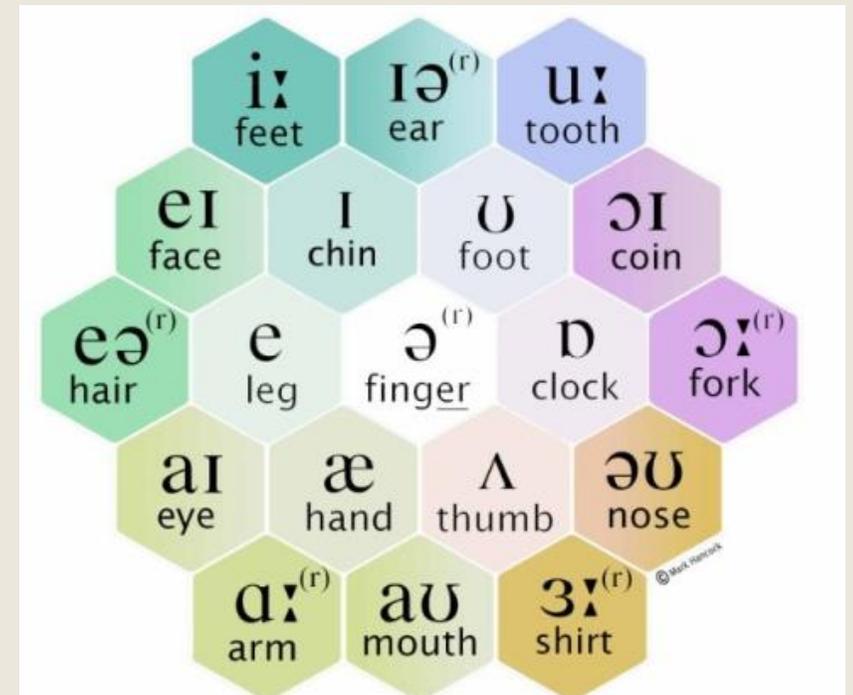
2017 – Volume complémentaire

- Création de niveaux intermédiaires (Pré A1, A2+, B1+ et B2+)
- Phonologie : nouveaux descripteurs
- La médiation
- Compétences plurilingue et pluriculturelle

La phonologie



- On ne vise pas la maîtrise phonologique du locuteur natif
- Il s'agit d'un ensemble d'éléments
 - *L'accentuation*
 - *L'articulation*
 - *La prosodie*
 - *L'intelligibilité*



La médiation

- Définition : « expliciter un discours lu et entendu à quelqu'un qui ne peut le comprendre »
- De la paraphrase à la traduction
- Valorisation de l'ensemble des connaissances et des compétences de l'élève
- Plusieurs types de médiation:
 - *Médiation de texte*
 - *Médiation de concept*
 - *Médiation de communication*

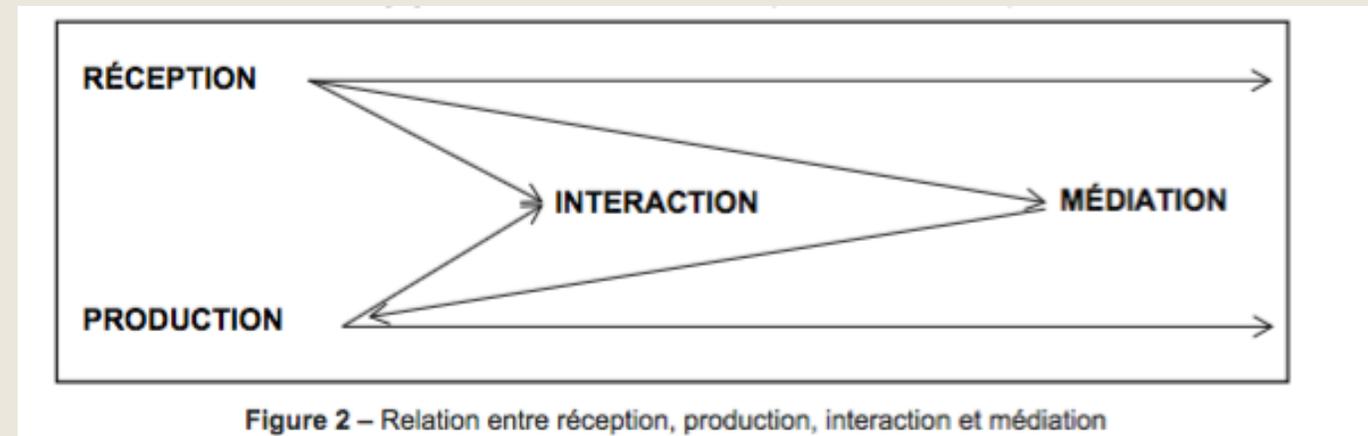


Figure 2 – Relation entre réception, production, interaction et médiation



Appréhension (s)



Help!



¡Ayuda!

Une idée pour
s'en sortir ?

Boîte à outils

- Parler lentement
- Parler le moins possible
- Les consignes :
 - *courtes*
 - *s'appuyant sur un lexique récurrent*
 - *données oralement et projetées*



l'exemple est la meilleure explicitation

- Laisser le temps aux élèves de répondre



Lee y subraya las palabras que conoces



Work in pairs: using the documents,
prepare a short presentation to the class

La langue : dédramatiser !

¡La gramática
no es
dramática!

- La langue des élèves
 - ne pas la corriger
 - la langue est un vecteur et non une finalité :
« enseignement en langue vs enseignement de la langue »
- La langue du professeur de DNL : se former / s'entretenir
 - **Possibilités de mobilités** : les stages linguistiques de France Education international (CIEP)
 - Le **Centre de langues** de l'université de Limoges : ateliers décomplexant en anglais et en espagnol
 - **Utiliser les médias en ligne** : écouter la radio / regarder la télévision en se souvenant que l'important, c'est la **fréquence** plus que la durée
 - **S'appuyer sur les collègues de LVE** ou l'assistant
 - **Solliciter le professeur de LVE** pour se constituer un lexique de spécialité



Pédagogie des langues vivantes étrangères

- Veiller à bien organiser (à bien anticiper, à bien prévoir) la déclinaison des cinq activités langagières (CO, CE, EOI, EOC, EE)
- Favoriser la prise de parole des élèves, enrichir le répertoire sémantique en essayant de ne pas créer de situations de blocage
- Ménager des temps de pause (synthèse partielle ou globale) à l'aide d'un vocabulaire de gestion du cours simple
- Mettre les élèves en activité à travers des situations d'apprentissage et des dispositifs variés (seuls, binômes, groupes) où ils pourront tour à tour pratiquer l'EOC et l'EOI (recherches d'informations, organisation des informations, présentations TICE, confection de panneaux, élaboration de questionnaires, relevé à partir de diagrammes, de courbes, de schémas, jeu de rôle, etc.)



COLLÈGE
DNL

Cycle 4

- Dans le cadre de l'horaire de la discipline concernée (sans dépasser la moitié du volume horaire)
- L'enseignement de la discipline dans la LV peut être ponctuelle (par exemple, quand la partie du programme s'y prête particulièrement)
- Possibilité d'une habilitation académique : contactez l'IA-IPR de la langue concernée
- Se manifester auprès de son chef d'établissement lorsque l'on a des compétences dans une des langues vivantes enseignées dans le collège



LYCEE SELO ET DNL

Modalités et certification

SELO : modalités d'enseignement et certification

Les sections européennes ou sections de langues orientales (S.E.L.O.)
dans le cadre du projet d'établissement

Langues vivantes : horaires renforcés dans la langue vivante de la S.E.L.O. (LVA ou B)

Une ou plusieurs disciplines non linguistiques(D.N.L.) dont une partie du programme est enseignée dans la langue de la S.E.L.O.
Pas de liste restrictive des enseignements pouvant faire l'objet d'une D.N.L.

Evaluation au baccalauréat :

Le candidat valide la S.E.L.O. sous deux conditions :

- Avoir obtenu au moins 12/20 à l'épreuve de contrôle continu de la langue vivante de la section ;
- Avoir obtenu au moins 10/20 à l'épreuve spécifique de contrôle continu propre à la S.E.L.O. (constitué à 20% d'une note de scolarité attribuée par les professeurs de la langue vivante et de(s) DNL, et à 80% d'une interrogation orale de langue en terminale).
(Note prise en compte comme enseignement optionnel)



Indication
« **S.E.L.O.** »
suivie de la
désignation de la
langue sur le
diplôme

DNL : modalités d'enseignement et certification

**La discipline non-linguistique
(Hors S.E.L.O.)**

**Pas d'enseignement spécifique de
langue vivante**

**Une ou plusieurs disciplines non linguistiques
(DNL) :** Au moins 1h hebdomadaire de
l'enseignement commun est enseigné en langue
étrangère (obligatoirement la langue A, B ou C du
candidat)

Evaluation au baccalauréat :

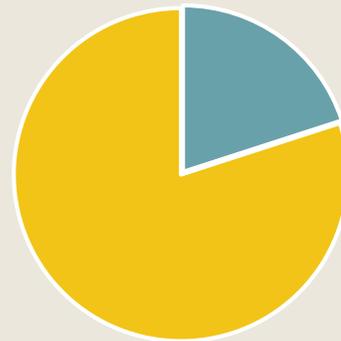
Le candidat valide sa DNL s'il obtient au moins 10/20 à l'épreuve spécifique de contrôle continu visant à évaluer le niveau maîtrisé de la langue acquis dans la DNL (constitué à 20% de la note de scolarité attribuée par les professeurs de la LV et de(s) DNL, et à 80% d'une interrogation orale de langue en terminale)
(Note prise en compte comme enseignement optionnel)



Mention spéciale
sur le diplôme

L'évaluation spécifique (bac 2020)

- Elle prend en compte :
 - le résultat d'une interrogation orale de langue (pour 80% de la note)
 - la note sanctionnant la scolarité de l'élève dans sa section au cours de la classe de terminale (20% de la note globale)



Note sanctionnant la scolarité de l'élève en SEL0

- Cette note est attribuée par le professeur de langue et le professeur de DNL
- Elle prend en compte :
 - la participation orale en classe
 - La qualité des travaux réalisés pendant l'année : compte-rendu de lecture, commentaires de documents, panneaux, etc.
 - La maîtrise de la langue, dans un domaine spécialisé
 - Les activités de réception et de production
- Ne pas oublier que l'évaluation doit aussi valoriser les efforts des élèves et les progrès réalisés grâce à cet enseignement en langue

Les certifications LV pour les élèves

Les publics concernés

ALLEMAND	ESPAGNOL	ANGLAIS
Les élèves volontaires de 2 ^{de} lycées généraux et technologiques 1 ^{ère} de lycée professionnel 3 ^e LCE ou élèves proposés par l'enseignant	Les élèves volontaires de 2 ^{de} des SELO des lycées généraux et technologiques SELO de 1 ^{ère} de lycée professionnel	Les élèves volontaires de terminales L , des SELO des lycées généraux, technologiques et professionnels, les élèves de terminales SI, étudiants volontaires de 2 ^e année de certains BTS
A2 ou B1	A2 ou B1	B2 avec sortie possible B1 ou C1



DNL - LV

Quelle articulation, quand, comment, avec quoi ?

- Etude complémentaire et concertée de certains sujets de DNL, programmation construite en amont afin que le professeur de LV puisse agir sur des axes destinés à faciliter l'étude de la DNL et réciproquement
- Aide linguistique apportée au professeur de DNL : Relecture de documents rédigés par le prof de DNL, révision des exercices, audition de documents destinés à illustrer tel ou tel point, aide à la compréhension de docs audiovisuels, partage de la didactisation selon les intérêts de chacun, évaluation des élèves, etc.
- La réalisation conjointe d'un projet croisant la DNL, la LV et pourquoi pas d'autres disciplines
- Matérialisation des résultats (panneaux, blog, correspondance virtuelle, voyage, exposition, concours, petits déplacements, invitation d'intervenants extérieurs, etc.)



CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE

Secteur DNL

Les candidats

- les enseignants du premier et du second degrés:
 - *titulaires*
 - *stagiaires*
- les MA (établissements d'enseignement privés sous contrat)
- les enseignants contractuels du premier et du second degrés de l'enseignement public employés par contrat à durée indéterminée ;

Le rapport

- Comporte:
 - *Un CV*
 - *les expériences d'enseignement, d'ateliers, de stages, d'échanges, de séjours professionnels à l'étranger, de sessions de formation, de projets partenariaux que le candidat a pu initier ou auxquels il a pu participer*
- Le rapport est rédigé en français
- Le rapport n'est pas soumis à notation

L'entretien

- Composition du jury
 - *IA-IPR de la langue concernée*
 - *Enseignants de la langue concernée*
 - *Inspecteur de la discipline d'origine du candidat (ou professeur de la discipline titulaire de la certification en DNL)*
- Durée totale 30 minutes
 - *Intervention du candidat 10 minutes maximum*
 - *Entretien avec le jury 20 minutes maximum*

Les compétences évaluées (1)

- La langue
 - *Elle est le pré-requis nécessaire*
 - *Elle ne suffit pas pour être admis*
- Niveau attendu
 - *Minimum B2*
 - *Connaissance du lexique spécifique à la discipline du candidat*

Les compétences évaluées (2)

- Connaissance du cadre institutionnel des SELO et des autres dispositifs ou contextes où l'enseignement d'une discipline autre que linguistique se fait en langue étrangère
- Connaissance du CECRL et des programmes de langues en vigueur
- Connaissance des différences d'approche de l'enseignement de la discipline dans les pays concernés
- Connaissance des ressources documentaires utiles à cet enseignement
- Maîtrise de la langue d'enseignement au niveau B2 ou C1 selon le contexte d'enseignement

Les compétences évaluées (3)

- Capacité à s'interroger sur la différence entre un enseignement en langue et l'enseignement de la langue ; la capacité à s'interroger sur la différence entre l'enseignement de sa discipline dans la langue de scolarisation et dans une autre langue
- Capacité à choisir des thèmes et supports adaptés
- Capacité à concevoir un projet d'échange
- Aptitude à travailler en équipe ou en collaboration avec les enseignants de langue vivante, les assistants de langue, les autres enseignants de DNL

The image features a light teal background with two dark blue L-shaped brackets. One bracket is positioned in the top-left corner, and the other is in the bottom-right corner. The word "RESSOURCES" is centered in the middle of the page in a dark blue, sans-serif font.

RESSOURCES

Se former/s'informer

- Supports en mathématiques : <https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/mathematiques/Annales-dnl-mathematiques-823466.kjsp?RH=MATH>
- Supports en histoire-géographie :
 - <http://cle.ens-lyon.fr/anglais/se-former/programmes-denseignement/dnl-histoire-geographie>
 - <http://cle.ens-lyon.fr/espagnol/se-former/programmes-denseignement/ressources-dnl>
- France éducation international : <https://www.ciep.fr/>
- Centre de langues : anna.mauroux@unilim.fr

